

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Souscrire-a-un-autre-modele-energetique>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°59 > **Souscrire à un autre modèle énergétique !**

31 décembre 2013

Souscrire à un autre modèle énergétique !

Relocaliser l'énergie entre les mains des citoyens au plus proche des ressources d'énergies renouvelables, telle est la mission d'Énergie Partagée. Pour cela, le mouvement s'est doté d'un outil d'investissement solidaire pour permettre à ces projets collectifs viables de voir le jour et à chacun de prendre part directement à la transition énergétique. Partout en France, ces projets se multiplient grâce "au bon sens citoyen" de ses milliers de souscripteurs.

L'implication de chacun-e pour la transition de toutes et tous

Énergie Partagée est née en 2010 d'un regroupement d'acteurs, avec l'ambition d'impliquer les citoyens dans la production d'énergies renouvelables locales et la maîtrise de l'énergie, pour en favoriser le développement dans les territoires. Puisque la transition énergétique "politique" est trop lente à venir et trop centralisée, les citoyens doivent montrer la voie concrète en se regroupant et en développant des projets locaux rentables, éoliens, solaires, hydrauliques, etc. avec comme seuls critères l'intérêt général et la durabilité.

Inspiré par les exemples danois ou allemands (en Allemagne, 50% de l'électricité d'origine renouvelable est issue de projets "citoyens"), le mouvement s'est doté d'un fonds d'investissement solidaire dédié au renforcement du capital de ces projets citoyens locaux d'énergies renouvelables.

Chacun peut investir à partir de 100€ dans le fonds Énergie Partagée et aider à la réalisation de projets éoliens, solaires, biomasse, etc. qui ont en commun le respect de la Charte Énergie Partagée. Cette dernière exige que le projet soit guidé par un souci d'écologie et de non-spéculation, maîtrisé par les citoyens, ancré dans le territoire et qu'il ait une gouvernance démocratique.



© Marc Mossalgue - **Énergie Partagée** : Grâce à un financement collectif et citoyen, **Plaine Sud Energies** a équipé trois écoles en panneaux photovoltaïques dans la communauté de communes **Plaine Sud de Caen**.

2500 souscripteurs, des dizaines de projets ouverts à souscription

En trois ans, de nombreux projets portés par des collectifs citoyens se sont montés, dopés par le désir de valoriser les ressources des territoires et la perspective d'un autre horizon énergétique. Des collectivités locales jouent le jeu, aux côtés de porteurs de projet, bien conscientes que cette transition énergétique locale saura dynamiser leur tissu social et économique, et préserver ce terroir si précieux.

Déjà, les projets lancés au démarrage du mouvement produisent des MWh grâce à l'épargne de plus de 2500 souscripteurs **Énergie Partagée**.

Près de Caen, trois écoles de la communauté de commune de Plaine Sud ont été couvertes de panneaux solaires photovoltaïques sur une idée des habitants. Regroupés au sein d'une coopérative, ils ont peu à peu rassemblé les acteurs du territoire - habitants, associations, collectivités, entreprises, enseignants - galvanisés par la dynamique du projet.



© **Énergie Partagée**

Pour Sébastien François, habitant de Plaine Sud et co-actionnaire des toitures solaires, "le plus important dans ce projet est de montrer qu'il est possible de produire de l'électricité d'une autre

manière dans nos territoires, et montrer que chacun, quel qu'il soit, peut y participer concrètement."

Pour Patricia Oury, porteuse du projet, ces toits solaires sont avant tout un symbole d'espoir qui doit essaimer dans d'autres territoires. "Aujourd'hui, on se sent si éloigné des moyens de production énergétiques, si mis à l'écart des choix énergétiques qu'on a complètement perdu la connexion avec l'énergie. Ce projet est justement l'occasion de s'interroger sur sa propre consommation et sur sa responsabilité de citoyen dans la future transition énergétique."

Exemplaire en tous points (les installateurs sont locaux et les panneaux photovoltaïques sont européens), ce projet a également une forte dimension pédagogique puisque les enseignants ont profité de ces toitures solaires pour illustrer les cours de mathématiques, de biologie et de technologie (solaire) auprès de leurs classes.

Autre exemple avec le grand projet de parc éolien citoyen de Béganne en Bretagne. Il y a 10 ans, quelques habitants de la région de Redon se sont regroupés avec l'ambition de prendre en main leur énergie. Lassés de se battre "contre", ils souhaitaient se battre "pour" une alternative.

L'idée de "mettre des éoliennes" paraissait plutôt farfelue... Surtout, la législation française n'offrait que très peu de marge à ce genre d'initiative (tenus à une quasi clandestinité, ils étaient obligés de faire des réunions "TupperWatt" pour trouver des investisseurs).

10 ans plus tard, ils sont plus de 1000 à s'être impliqués dans le projet via des clubs d'investisseurs ou via Énergie Partagée. Le parc sera situé en Pays de Vilaine et composé de quatre éoliennes de 2 MW chacune. Sur les 12 millions d'euros d'investissement, Énergie Partagée participe à hauteur de 500 000€. Le 27 mai, le premier coup de pelleuse a été donné et les travaux devraient se terminer au début de l'année 2014.



DR

Souscripteurs : les artisans d'un nouveau modèle énergétique

Les hommes et femmes qui investissent auprès de ces porteurs de projets sont animés par l'envie d'agir concrètement et immédiatement dans le sens d'une redéfinition de notre rapport à l'énergie. Parmi eux, certains participent à la hauteur de leurs modestes capacités, d'autres s'y engagent pleinement en y consacrant l'essentiel de leur épargne.

Et quand on leur demande pourquoi cet engagement ? "Je préfère utiliser mon argent à sauver la planète que le garder à la banque où j'ai la certitude qu'il sert à financer l'industrie pétro- chimique, l'automobile, l'armement et le nucléaire. Ne rien faire, oui, ça c'est risqué !" s'emporte une souscriptrice de la première heure.

La souscription à Énergie Partagée est porteuse d'espoir et donne du sens à son argent. Cerise sur le gâteau, elle est également rentable : quand le fonds sera parvenu à collecter plusieurs millions

d'euros, ce sont des centaines de projets qui pourront être réalisés partout en France et dégager pour chaque souscripteur une rentabilité de 4% par an, dès lors que l'action est conservée au moins 8 ans.

Cette valorisation de l'action n'est que le reflet de la rentabilité des projets d'énergies renouvelables dans un monde où l'énergie devient logiquement de plus en plus chère.

Chacun, en tant que citoyen, peut soutenir directement la transition énergétique en investissant une ou plusieurs actions de 100€ dans Énergie Partagée (conseillé à partir de 500€) et redéfinir ensemble notre avenir énergétique.

Rendez-vous sur le site www.energie-partagee.org pour souscrire.

Marc Mossalgue

Coordinateur d'Énergie Partagée



© Énergie Partagée

Quatre raisons d'investir dans les projets locaux d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie

Encourager une énergie écologique et de bon sens

Nos régions sont riches de forêts, inondées de soleil, balayées par des vents réguliers ou traversées de rivières abondantes. Malgré ce potentiel diversifié, nous continuons d'avoir recours à des énergies "sales", risquées et sans avenir. Il est temps de prendre part à ces projets qui tracent la voie vers une nouvelle donne énergétique.

Un investissement sûr, porteur de sens et rentable

Savez-vous à quoi sert votre argent quand il est sur un livret à la banque ? [1] Avec Énergie Partagée, c'est transparent, et c'est vous qui choisissez vers quel projet vous souhaitez orienter votre investissement. De plus, ces projets sont et seront de plus en plus rentables et devraient permettre de dégager une valorisation des actions de 4% par an.

Une opportunité de créer des emplois durables sur place

La création locale de moyens de production d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie s'accompagne d'emplois créés autour des projets, dans les études, la fabrication industrielle, l'installation, la maintenance, la rénovation ou la fourniture de bois. Ces emplois, liés aux ressources locales, seront ancrés dans le territoire et non-délocalisables.

Enfin un levier d'action pour faire changer les choses

Si la transition énergétique est en débat au gouvernement, elle est déjà en marche dans les territoires. Les projets citoyens Énergie Partagée sont nés de la volonté de quelques-uns, impatients de reprendre la maîtrise sur notre énergie et de démontrer qu'il est possible de développer les énergies renouvelables en France. Rejoignons-les !

Notes

[1] Voir le film "Moi, ma banque et le développement durable", J. Demaire